

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**10 JUILLET 2008**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Rapport de présentation  
sur l'assainissement -  
Exercice 2007**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 11 juillet 2008  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 22 juillet 2008  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 décembre 2008

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



Bruno CHAUDEMANCHE

L'an deux mille huit, le 10 juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 3 juillet deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

**Avaient donné procuration :**

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC  
Madame ROCCHETTI à Madame TÉA  
Monsieur PERRAULT à Monsieur PIVERT  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI  
Monsieur BLANC à Monsieur PÉRICARD  
Madame FRYDMAN à Monsieur LEVÊQUE

**Secrétaire de Séance :**

Monsieur STUCKERT

**N° DE DOSSIER** : 08 F 13

**OBJET** : RAPPORT DE PRÉSENTATION SUR L'ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2007

**RAPPORTEUR** : Madame GENDRON

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Conformément à la loi du 2 février 1995, un rapport annuel sur l'assainissement doit être présenté au Conseil Municipal. Ce rapport décrit de façon très détaillée, les différents assainissements existants sur le territoire de la Commune, indique les opérations d'entretien et de rénovation qui ont été faites et rappelle les taxes relatives à l'assainissement qui figurent sur une facture d'eau.

**DÉLIBÉRATION**

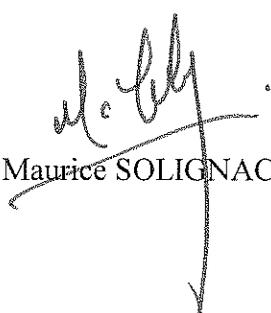
LE CONSEIL MUNICIPAL,

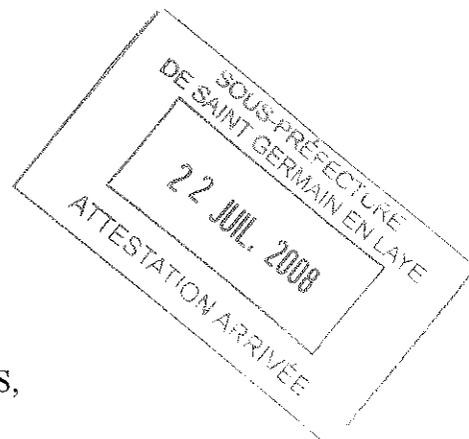
Après avoir entendu les explications qui précèdent,

PREND ACTE du rapport présenté.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseiller Général des Yvelines

  
Maurice SOLIGNAC





# **RAPPORT DE PRÉSENTATION**

## **SUR L'ASSAINISSEMENT**

**2007**



# SOMMAIRE

<b>A.</b>	<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSAINISSEMENT EXISTANT SUR LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN LAYE.....</b>	<b>3</b>
1.	<i>L'ASSAINISSEMENT AUTONOME.....</i>	3
2.	<i>L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....</i>	3
a.	Le réseau communal.....	3
b.	Les exutoires du réseau.....	4
<b>B.</b>	<b>CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU.....</b>	<b>5</b>
1.	<i>NATURE DES EFFLUENTS.....</i>	5
2.	<i>LES COLLECTEURS.....</i>	5
a.	Formes et matériaux.....	5
b.	Linéaire du réseau.....	5
3.	<i>OUVRAGES ANNEXES.....</i>	6
a.	Grilles et avaloirs.....	6
b.	Postes de relèvement.....	6
c.	Déversoirs d'orages.....	6
d.	Bassin de rétention.....	6
4.	<i>LES BASSINS VERSANTS.....</i>	7
<b>C.</b>	<b>GESTION DU RÉSEAU ET DES TRAVAUX.....</b>	<b>9</b>
1.	<i>ORGANISATION DES TRAVAUX.....</i>	9
a.	Le marché de curage et d'entretien.....	9
b.	Le marché de travaux d'assainissement.....	9
c.	Le marché de travaux sans tranchée.....	9
d.	L'entretien des postes de relèvement.....	10
2.	<i>ENTRETIEN DU RÉSEAU.....</i>	10
a.	Ouvrages d'engouffrement.....	10
b.	Actions préventives.....	10
c.	Assainissement de la Fête des Loges.....	13
d.	Les interventions d'urgence.....	13
3.	<i>TRAVAUX SUR LE RÉSEAU.....</i>	13
a.	Travaux planifiés.....	13
b.	Travaux imprévus.....	14
c.	Travaux de rénovation courante.....	14
4.	<i>RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES.....</i>	14
5.	<i>CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS A L'ÉGOUT.....</i>	14
a.	Contrôle des dispositifs en place.....	14
b.	Contrôle des branchements neufs.....	15
<b>D.</b>	<b>INDICATEURS FINANCIERS.....</b>	<b>16</b>
1.	<i>BUDGET (opérations réelles).....</i>	16
2.	<i>DROITS DE RACCORDEMENT A L'ÉGOUT.....</i>	16
3.	<i>CONTRÔLE DE BON RACCORDEMENT.....</i>	16
4.	<i>NOMBRE D'USAGERS DESSERVIS ET VOLUMES TRAITES.....</i>	17
5.	<i>PART DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL.....</i>	17
6.	<i>PART DES SYNDICATS.....</i>	18
<b>E.</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>20</b>

## **A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSAINISSEMENT EXISTANT SUR LA COMMUNE DE SAINT GERMAIN EN LAYE**

La commune de Saint-Germain-en-Laye est assainie par un réseau communal majoritairement de type unitaire. L'assainissement collectif concerne plusieurs zones de collecte, dont la principale est l'agglomération de Saint-Germain-en-Laye.

Cette zone de collecte principale est raccordée au réseau du Syndicat Intercommunal de la Région de Saint-Germain-en-Laye (S.I.A.R.G.) qui dirige, via le réseau du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Boucle de la Seine (S.I.A.B.S), les eaux usées vers l'émissaire interdépartemental Sèvres-Achères du S.I.A.A.P pour traitement à l'usine d'épuration Seine-Aval.

D'autres zones de collecte sont raccordées, soit directement à l'usine d'épuration Seine-Aval, soit aux réseaux des communes voisines.

Ainsi, la compétence de la collectivité s'exerce directement sur la collecte. Le traitement des eaux est majoritairement assuré par le S.I.A.A.P.

Le réseau est constitué de collecteurs dans lesquels circulent les eaux et d'ouvrages singuliers tels que les grilles, les postes de relèvement qui assurent son bon fonctionnement.

Le territoire de Saint-Germain-en-Laye comprend en outre 3.526 hectares de forêt dans laquelle certaines habitations sont assainies selon le mode autonome.

### **1. L'ASSAINISSEMENT AUTONOME**

Les installations d'assainissement autonome se situent en majorité dans la forêt et concernent environ 68 habitations réparties comme suit :

- Les maisons forestières de la forêt domaniale (une dizaine) ;
- Les cités du Grand Cormier, Coligny et de la Croix Saint Simon ;
- Le Pavillon de la Muette ;
- La Faisanderie ;
- L'école de voile et les habitations de l'Étang du Corra ;
- Le restaurant et les habitations de la Croix de Noailles.

Le zonage d'assainissement ayant été acté, un service public d'assainissement non collectif (SPANC) devrait être mis en place en 2008.

### **2. L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

#### **a. Le réseau communal**

L'assainissement collectif est en majorité de type unitaire et concerne :

- La partie urbanisée de l'agglomération de Saint-Germain ;
- Le quartier du Château du Val ;

- Le stade municipal, le Camp des Loges, la Maison d'Éducation de la Légion d'Honneur et la Fête des Loges ;
- La Cité Fromainville ;
- Le pavillon d'Herblay et le pavillon d'Artois ;
- Le Golf de Saint Germain ;
- Le camp militaire de Maisons Laffitte ;

### b. Les exutoires du réseau

Les effluents de l'agglomération se rejettent dans le réseau du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye. Il est constitué de grands collecteurs. Sur le territoire communal, on distingue 5 émissaires dans lesquels le réseau communal se déverse :

- Émissaire Nord (galerie 2x2 m) à l'aval de l'étoile des Neuf Routes, en limite communale avec le Pecq. Il reçoit l'ensemble des quartiers Nord et le quartier Turgot.
- Émissaire des Grottes (Ø1000) situé avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny, en bas de la rampe des Grottes et draine le quartier de la rue Thiers.
- Émissaire Sud (divers diamètres) qui traverse la commune de part en part, commence de la rue du Clos Baron, suit la rue Saint-Léger, arrive rue Schnapper et continue sur le territoire du Pecq. Il reprend différents bassins, notamment ceux à proximité du ru de Buzot. En amont, il reçoit une antenne syndicale venant du chemin des Plâtrières, qui collecte le hameau de Montaigu et le lycée agricole.
- Émissaire de Fourqueux (T130) situé sous la rue de Fourqueux et rejoint l'émissaire Sud au niveau de la place de la Fontaine Sainte-Catherine. Il récupère les eaux du quartier de la rue des noisetiers.
- Émissaire de Grandchamps (Ø600 et Ø800), rue du Professeur Roux. Il draine le quartier de la rue du Pontel.

Les effluents de la cité Fromainville, des pavillons d'Herblay et d'Artois, du quartier militaire de Maisons-Laffitte se déversent dans le réseau du S.I.A.A.P.

Les effluents du quartier du château du Val se déversent dans le réseau du Mesnil-le-Roi.

Le traitement des eaux ainsi collectées est réalisé à la station d'épuration Seine Aval.

D'autre part, les effluents des quartiers du camp des Loges, de la maison de la Légion d'Honneur et du golf de Saint-Germain se déversent dans le réseau du syndicat d'assainissement de l'Hautil. Ces effluents sont traités dans l'usine d'épuration de Carrières-sous-Poissy.

## B. CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU

### 1. NATURE DES EFFLUENTS

Le réseau est unitaire ; seules quelques zones proches du ru de Buzot sont en réseau séparatif.

### 2. LES COLLECTEURS

#### a. Formes et matériaux

Le réseau d'assainissement de l'agglomération est ancien dans l'ensemble. Les phases de réalisation des travaux ont été les suivantes :

- Les principaux collecteurs du Centre Ville de 1860 à 1925 (souvent de type galerie empierrée).
- Les collecteurs de la rue Franklin et des quartiers résidentiels (appelés « Réserve Péreire ») de 1925 à 1939.
- Les collecteurs de la vallée du ru de Buzot : depuis 1947.

Les principaux ouvrages de la partie Nord de l'agglomération sont constitués par des ovoïdes en maçonnerie. Leur taille varie entre 1,30 mètres et 1,60 mètres de hauteur pour une largeur comprise entre 0,75 à 1 mètre de large.

Tous les autres éléments du réseau sont constitués par des canalisations pour la plupart en grès dans le Centre Ville ( $\varnothing$  400 et  $\varnothing$  300), et en béton armé dans les autres quartiers ( $\varnothing$  300 à  $\varnothing$  600).

#### b. Linéaire du réseau

Diamètre (mm)	Longueur de canalisation (m)	Proportion
100	630	1,01
150	400	0,64
200	1 072	1,72
250	446	0,72
300	25 609	41,14
400	11 105	17,84
500	2 325	3,73
600	2 060	3,31
800	495	0,80
1000	910	1,46
1100	225	0,36
1300	920	1,48
1400	5 125	8,23
1500	260	0,42
1600	9 370	15,05
1800	1 430	2,30
<b>TOTAL</b>	<b>62 251</b>	<b>100%</b>

Les Coteaux du Bel Air sont équipés d'une galerie technique de 1,6 km de long regroupant les alimentations principales de l'ensemble des concessionnaires et un collecteur d'assainissement.

### **3. OUVRAGES ANNEXES**

#### **a. Grilles et avaloirs**

Afin d'assurer le drainage des eaux de ruissellement de nombreux avaloirs et grilles sont répartis dans la ville. On en compte environ 1500.

#### **b. Postes de relèvement**

Sept postes de relèvement sont également présents sur le réseau :

- Au nouveau cimetière.
- Au terrain d'entraînement du PSG.
- Au stade municipal vers le réseau du camp militaire des Loges (bassin de collecte de Poissy).
- Au pont des Ambassadeurs.
- Sur la pelouse de la Fête des Loges.
- Rue Bastiat au niveau du bassin de rétention
- Rampe piétonne sous la voie ferroviaire place Frahier.

#### **c. Déversoirs d'orages**

Les cinq déversoirs d'orage se situent :

- Rue du Pontel et Avenue du Professeur Roux. Dans cet ouvrage, un délestage vers le réseau pluvial syndical rue du Baron Gérard est possible.
- Place Aschaffenburg, ce déversoir fait office de double surverse d'une part entre le réseau unitaire syndical et le réseau pluvial syndical et d'autre part entre le réseau communal de la place Sainte-Catherine et le réseau pluvial syndical.
- Rue Saint-Léger, délestage entre le réseau communal et le réseau syndical parallèle.
- Rue du Docteur Grandhomme, il déleste le raccordement entre le quartier Robereau et la rue Bonnemain.
- Route de Fourqueux, il déleste l'émissaire syndical vers le réseau pluvial.

Ces ouvrages qui permettent le délestage du réseau communal vers le réseau syndical sont gérés avec l'aide du Syndicat d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye.

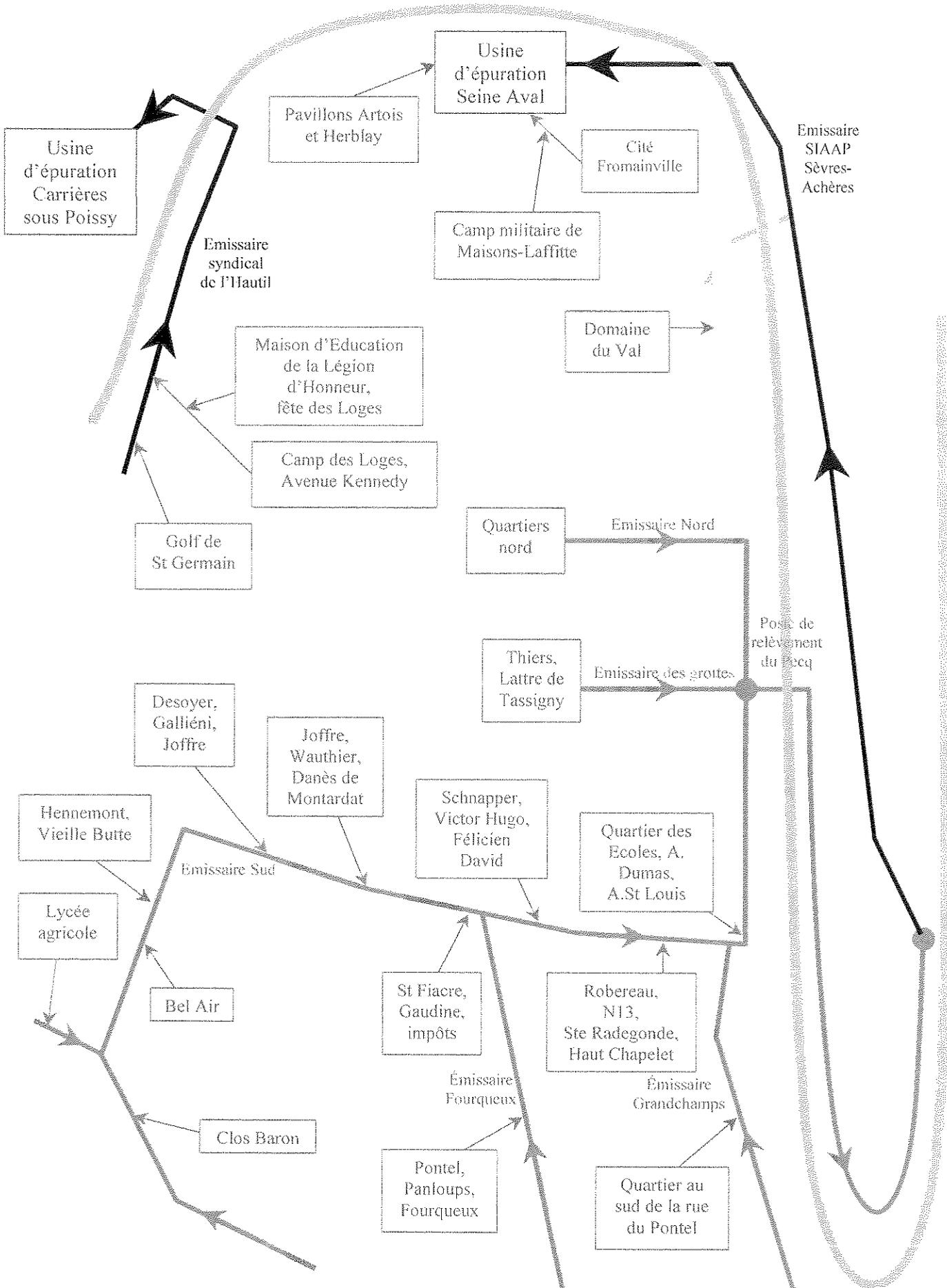
#### **d. Bassin de rétention**

Un bassin de rétention de 1700m<sup>3</sup> situé rue Bastiat permet d'éviter les débordements du réseau sur la place Frahier.

#### **4. LES BASSINS VERSANTS**

En assainissement, un bassin versant ou « zone de collecte » constitue le secteur géographique défini par un réseau de collecteurs d'assainissement tel que la totalité des effluents collectés sur la zone concernée, converge en un même point appelé exutoire. Le schéma de la page suivante reprend l'assemblage des bassins versants sur le territoire communal.

# ORGANISATION SCHEMATIQUE DE L'ASSAINISSEMENT



## C. GESTION DU RÉSEAU ET DES TRAVAUX

### 1. ORGANISATION DES TRAVAUX

Le réseau de collecte communal est géré en régie. La maîtrise d'œuvre est assurée par le personnel communal.

Les travaux de curage, de petites et de grosses réparations ainsi que les inspections télévisées et le contrôle du réseau visitable sont confiés à des entreprises adjudicataires de marchés publics suite à une mise en concurrence sur appel d'offres ouvert.

#### a. Le marché de curage et d'entretien

Depuis de nombreuses années, la Ville a opté pour un marché d'entretien des collecteurs d'assainissement visant à garantir l'écoulement normal et continu des eaux. Ces prestations ont été confiées à l'entreprise IFA (Ile-de-France Assainissement) en juin 2007.

Il comprend :

- Un curage de 10 km du réseau par an précédé d'une visite,
- 30 interventions de curage à la demande,
- Deux nettoyages par an des 1500 ouvrages d'engouffrement avec leur décantation éventuelle,
- Curage de séparateur d'hydrocarbures de parking (un seul séparateur prévu au marché),
- Inspections télévisées à la demande.

Aujourd'hui le service a en charge trois séparateur d'hydrocarbure, il est prévu de réaliser un avenant au contrat pour ajouter le curage annuel voire semestriel de ces dispositifs.

Ces prestations permettent de donner un état du réseau sur l'année et de réaliser un contrôle global des collecteurs. Les interventions sont programmées selon les difficultés rencontrées (constatations d'odeurs, débordements, remontés d'informations des entreprises ou des riverains, ...).

Ce marché était confié auparavant à la Lyonnaise des Eaux.

#### b. Le marché de travaux d'assainissement,

Ces travaux comprennent toutes les réparations sur le réseau ainsi que les réalisations d'ouvrages neufs réalisées en tranchée ouverte. Un bordereau de prix détaillé permet d'adapter les travaux à effectuer.

En 2007, ce marché était confié au groupement Eurovia/SRBG. Celui-ci a été renouvelé en fin d'année après appel d'offre avec négociation et a été confié à SRBG.

#### c. Le marché de travaux sans tranchée,

Un marché a été lancé pour les travaux spécifiquement sans tranchée en fin d'année, il a été notifié en début d'année 2008.

Ces travaux concernent les rénovations de l'intérieur des canalisations soit par moyen humain soit par des techniques de chemisage. Il est également prévu des travaux de réfection d'ouvrages annexes tels que les avaloirs, les regards, et c...

#### **d. L'entretien des postes de relèvement**

Le contrôle et l'entretien des postes de relèvement sont effectués par EAV titulaire du marché depuis le mois de mai 2006. Il est renouvelé tous les 3 ans.

L'entretien comprend les vérifications des pompes mais aussi de toute la partie électrique et automatique des postes ainsi que le curage des cuves. Ce marché prévoit des forfaits horaires d'intervention en cas d'urgence.

### **2. ENTRETIEN DU RÉSEAU**

#### **a. Ouvrages d'engouffrement**

En 2007, les campagnes semestrielles de curage des ouvrages d'engouffrement (grilles et avaloirs) ont été réalisées en fin d'année car le précédent marché s'est terminé en décembre 2006 et le nouveau marché fut notifié le 22 juin 2007. La première campagne de curage s'est donc déroulée fin août début septembre ; la seconde s'effectua fin novembre début décembre.

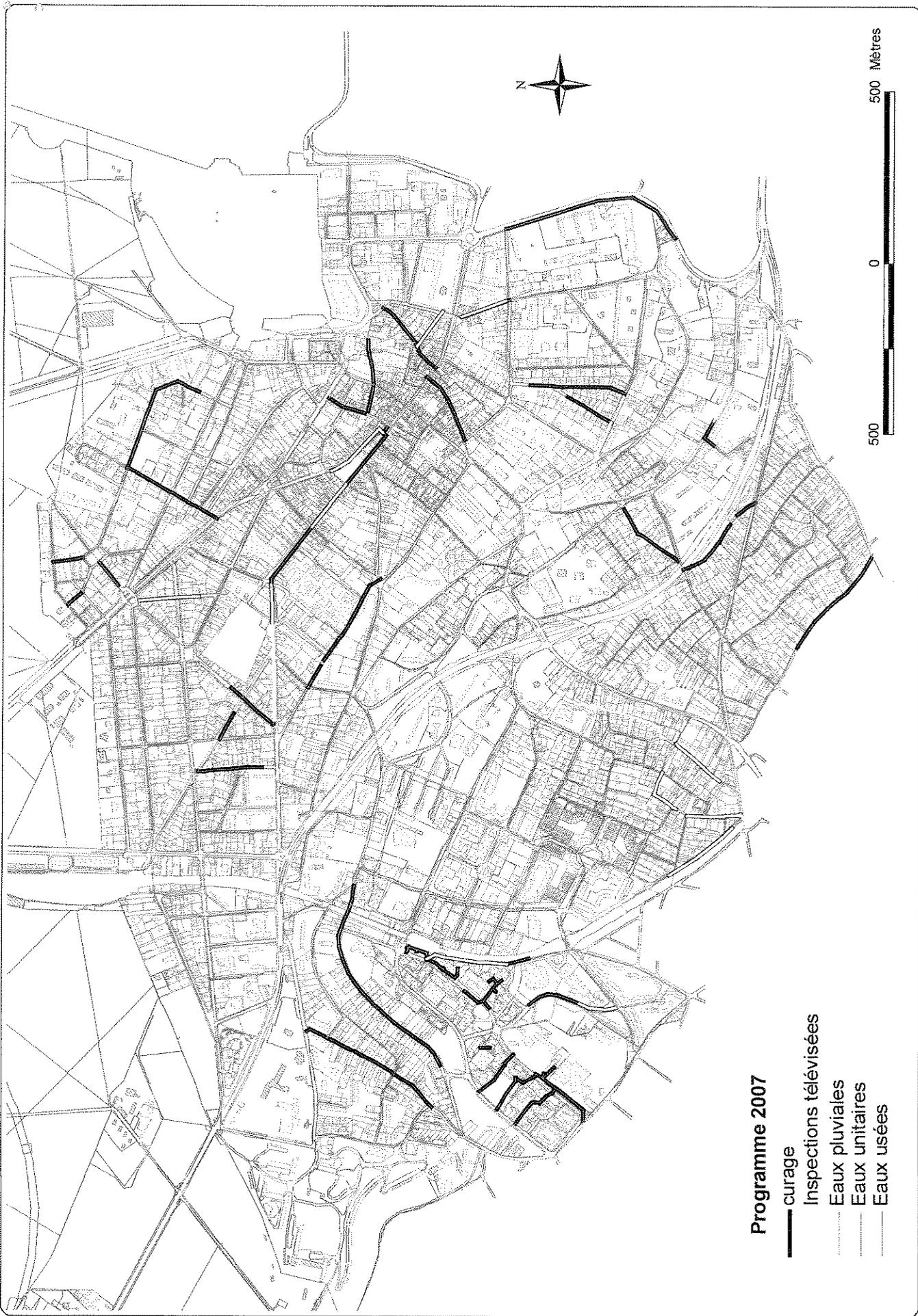
#### **b. Actions préventives**

- Curage annuel du réseau

Le programme annuel de curage préventif de 2007 est présenté par la carte page suivante. Le curage nettoie le collecteur, celui-ci est réalisé à l'aide d'une tête de curage pour les collecteurs non visitable ; les réseaux visitables sont curés à la main.

- Contrôle du réseau

Les inspections télévisées permettent de vérifier et de contrôler l'état du réseau. Ces documents sont ensuite archivés et constituent une base de données vidéo du réseau (cf. tableau).



Le tableau suivant indique les rues et les types d'opérations réalisés.

Rues/Boulevards/Avenue ...	Type d'opérations	Date de réalisation
Berlioz, Brahms, Schubert, Beethoven	Curage collecteur Unitaire Ø300 à 500 sur 1000ml	31/10/2007
Franz Schubert	Inspection télévisée collecteur unitaire Ø500 sur 260ml	15/11/2007
Franz Liszt	Curage collecteur Ø300 sur 150ml	02/11/2007
	Inspection Télévisée collecteur unitaire Ø500 sur 78ml	15/11/2007
César Franck	Curage collecteur Ø300 sur 150ml	06/11/2007
Frédéric Chopin	Curage collecteur Ø200 sur 50ml	06/11/2007
Hector Berlioz	Curage collecteur Unitaire Ø300 à 600 sur 400ml	30/10/2007
	Curage collecteur Ø300 et 400 sur 200ml	07/11/2007
	Curage collecteur Ø400 sur 100ml	09/11/2007
Ourche, Desoyer, Aigle d'Or, Poissy, Pologne	Visite des Ovoïdes avant curage	08/11/2007
Schnapper	Curage collecteur Ø300/400 sur 85ml	13/11/2007
	Inspection télévisée collecteur unitaire Ø300 sur 81ml	19/11/2007
Aigle d'Or	Curage collecteur unitaire T160 sur 130ml	13/11/2007
	Inspection Télévisée collecteur unitaire T160 sur 130ml	13/11/2007
Léon Desoyer	Curage collecteur Ø160 sur 310ml	13/11/2007
	Inspection Télévisée collecteur unitaire Ø160 sur 320ml	13/11/2007
Luxembourg	Curage collecteur Ø300 sur 100ml	14/11/2007
Villars	Curage collecteur Ø300 sur 130ml	14/11/2007
Pologne	Curage collecteur T160 sur 200ml	14/11/2007
	Inspection Télévisée collecteur unitaire Ø1600 sur 138ml	14/11/2007
	Curage collecteur T140 sur 200ml	26/11/2007
	Inspection télévisée collecteur unitaire Ø1200 à 1400 sur 133ml	26/11/2007
Ayen	Curage collecteur T160 sur 310ml	15/11/2007
Tourville	Curage collecteur Ø300-400 sur 930ml	15/11/2007
Panteloups	Curage collecteur Ø300 sur 360ml	20/11/2007
	Inspection Télévisée collecteur unitaire Ø300 sur 267ml	20/11/2007
	Inspection Télévisée collecteur unitaire Ø400 sur 153ml	21/11/2007
Cuvier	Curage collecteur Ø300/T140 sur 215ml	20/11/2007
	Inspection Télévisée collecteur unitaire Ø300 à 1400 sur 173ml	20/11/2007
Cytises	Curage collecteur Ø300-400 sur 300ml	21/11/2007
	Inspection Télévisée collecteur unitaire Ø400 à 300 sur 275ml	21/11/2007
	Inspection Télévisée collecteur unitaire Ø300 sur 29ml	22/11/2007
Alexandre Dumas	Curage collecteur T160 sur 180ml	21/11/2007
	Inspection Pédestre collecteur unitaire Ø1600 sur 136ml	
Justice	Curage collecteur Ø300/400 sur 400ml	22/11/2007
	Inspection Télévisée collecteur unitaire Ø300 à 400 sur 238ml	22/11/2007
	Inspection Télévisée collecteur unitaire Ø300 sur 275ml	23/11/2007
Lamartine	Curage collecteur Ø300 sur 160ml	22/11/2007
Kennedy	Curage collecteur Ø200/300 sur 430ml	23/11/2007
Fond l'Hôpital	Curage collecteur Ø200 sur 70ml	26/11/2007
Val Joyeux	Curage collecteur Ø300 sur 70ml	26/11/2007
Claude Debussy	Curage collecteur Ø300-400 sur 200ml	26/11/2007
	Curage collecteur Ø300-400 sur 100ml	27/11/2007
Vieille Butte	Curage collecteur Ø300-400 sur 400ml	27/11/2007
Lame	Curage collecteur Ø300 sur 190ml	27/11/2007
Saint Léger	Curage collecteur Ø300-400 sur 620ml	28/11/2007
Ampère	Curage collecteur Ø300-400 sur 280ml	28/11/2007
Général Leclerc	Inspection télévisée collecteur unitaire Ø1000 sur 190ml	19/11/2007
Louviers	Curage collecteur T160 sur 120ml	12/11/2007
Salle	Curage collecteur Ø300-400 sur 160ml	12/11/2007

Rues/Boulevards/Avenue ...	Type d'opérations	Date de réalisation
Collignon	Curage collecteur T140 sur 90ml	12/11/2007
Poissy	Curage collecteur T160 sur 220ml	03/12/2007
	Inspection télévisée collecteur unitaire Ø1400 à 1600 sur 220ml	03/12/2007

Ainsi en 2007, environ 3096 mètres de réseau non visitable ont été inspectés.

### c. Assainissement de la Fête des Loges

Comme chaque année, la Fête des Loges a fait l'objet d'une attention toute particulière. Le réseau a été entièrement curé avant, pendant et après la Fête, des interventions de pompage sur les postes de relèvement ont eu lieu 3 fois par semaine pendant la fête. En 2007, 80 m<sup>3</sup> de matières ont été extraites du réseau.

### d. Les interventions d'urgence

En cas de débordement du réseau ou lorsque les ouvrages sont encombrés une équipe intervient dans les deux heures afin de rétablir le bon fonctionnement du réseau.

Les nombreuses interventions réalisées au cours de l'année font suite à des demandes de riverains ou de nos services ; hors période d'ouverture des bureaux des agents de permanence sont chargés d'effectuer ces astreintes. Ces interventions portent principalement sur des ouvrages d'engouffrement bouchés ou de réseaux obstrués. Le réseau a fait également l'objet de curage curatif.

## 3. TRAVAUX SUR LE RÉSEAU

Des travaux d'entretien sont nécessaires sur le réseau afin de maintenir son état structurel et de garantir son bon fonctionnement.

Les travaux sont planifiés et budgétés d'une année sur l'autre, et même, pour les opérations les plus lourdes sur plusieurs années. Cependant nous ne sommes pas à l'abri de travaux imprévus, qui, pour des raisons de sécurité, doivent être réalisés dans les plus brefs délais.

### a. Travaux planifiés

#### ➤ Sur le réseau :

- Création d'une chambre de visite rue des Bons Enfants ;
- Création d'un maillage entre la rue Victor Hugo et rue Diderot (131m linéaire) avec déversoir d'orage afin d'éviter les débordements dans ces rues. Ces travaux se sont accompagnés de redimensionnement d'avaloirs et de grilles rue Félicien David pour un meilleur engouffrement des eaux de surfaces ;
- Remplacement de 12m de canalisation et de tampons rue Armagis en coordination avec les travaux de voirie ;
- Remplacement de tampon rue Berlioz ;
- Création de deux avaloirs rue Schnapper et renforcement d'un avaloir Sente de l'Ermitage afin de garantir un meilleur engouffrement des eaux de surfaces ;
- Création de réseau Chemin Rural 47 pour le raccordement de deux propriétés afin d'éviter une servitude de passage en terrain privé.

➤ Sur les postes de refoulement :

- Remplacement de pompe station du tunnel de la gare
- Extension du poste de refoulement du tunnel de la gare car le dispositif était sous dimensionné

### b. Travaux imprévus

Remise en état du collecteur avenue du Général Leclerc pour cause d'effondrement du collecteur. Travaux effectués en urgence en tranchée sur un phi 1000 sur une longueur totale de 24,40 mètres.

### c. Travaux de rénovation courante

Les travaux d'entretien courant ont concerné en 2007 une trentaine d'ouvrages dans diverses rues. Ces interventions portent sur différents travaux afin d'améliorer le fonctionnement du réseau comme :

- Le remplacement de tampons, de caillebotis, d'avaloirs ou de grilles ;
- L'installation de dispositif anti-odeurs ;
- Le redimensionnement d'avaloirs et de grilles ;
- Le scellement de tampons, de grilles et de caillebotis,
- La mise à niveau de tampons et de grilles,

Ces travaux sont réalisés souvent pour cause de mauvais écoulement des eaux de ruissellement ou pour une mauvaise étanchéité des structures en place.

## 4. RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES

Deux levés topographiques ont été réalisés en assainissement :

- L'esplanade des Loges en face de la Maison d'Education de la Légion d'Honneur pour le repérage des réseaux d'assainissement et d'eau potable ainsi que tous les concessionnaires ;
- La ferme de la Jonction pour les futurs travaux de mise en place de l'assainissement collectif dans cette partie de Saint-Germain-en-Laye non desservie.

## 5. CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS A L'ÉGOUT

### a. Contrôle des dispositifs en place

La Ville a mis en place en 2004 un service de contrôle des raccordements déjà existants. Ces prestations ont été confiées à une entreprise via le marché surveillance et entretien du réseau d'assainissement en juin 2007. C'est l'entreprise IFA qui est chargé de ce contrôle. Ces contrôles font l'objet d'un tarif pour service rendu.

En 2007, 19 contrôles ont été effectués, ce qui a permis de repérer trois fosses septiques raccordées à l'égout. Celles-ci seront supprimées.

Le contrôle de raccordement au réseau communal d'assainissement devient obligatoire pour toute vente ou cession d'un bien immobilier. Cela fait l'objet d'un article dans le règlement communal d'assainissement collectif.

#### b. Contrôle des branchements neufs

Des branchements neufs sont réalisés dans le cadre de permis de construire ou en cas de non-raccordement des anciens locaux réhabilités. Dans ce cas, une demande est faite au service de la Mairie pour une autorisation qui fait également l'objet d'un droit de raccordement.

Un contrôle est organisé et effectué par un agent de la Direction Voirie-Réseaux. En 2007, 11 contrôles ont été effectués.

## D. INDICATEURS FINANCIERS

### 1. BUDGET (opérations réelles)

En euros.	Dépenses 2006		Dépenses 2007	
	Crédits ouverts	Réalisé	Crédits ouverts	Réalisé
<b>FONCTIONNEMENT</b>	240 519 €	216 732 €	244 722 €	174 435 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	995 096 €	178 685 €	1 063 450 €	503 905 €
<b>TOTAL</b>	1 235 615 €	395 417 €	1 308 172 €	678 340 €

*Remarques* : certains projets ont été reportés en 2008 ou annulés (assainissement de la Ferme de la Jonction, avenue du Président Kennedy, rue Saint Léger)

En euros.	Recettes 2006		Recettes 2007	
	Crédits ouverts	Réalisé	Crédits ouverts	Réalisé
<b>FONCTIONNEMENT</b>	451 158 €	518 024 €	439 050 €	458 942 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	781 408 €	365 337 €	807 446 €	581 911 €
<b>TOTAL</b>	1 232 566 €	883 351 €	1 246 496 €	1 040 853 €

### 2. DROITS DE RACCORDEMENT A L'ÉGOUT

Le raccordement à l'égout des immeubles quels qu'ils soient est une obligation des propriétaires.

Par **Délibération du Conseil Municipal** en date du **3 novembre 1983** modifiée le 19 décembre 1984, il avait été décidé la création d'un droit pour le raccordement aux égouts. Le montant variait alors selon la nature et la surface du local raccordé.

Par **Délibération en date du 12 juin 1991**, le mode de calcul a été modifié et fut indexé à l'indice TP01 (index général tous travaux). À cette date, le montant était de 4 841 F. La réévaluation annuelle se fait le 1<sup>er</sup> juillet à partir de l'indice TP01 du mois de décembre précédent.

Évolution du droit de raccordement des cinq dernières années

2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
986,57 €	1 012,69 €	1 064,10 €	1 112,61 €	1 165,27 €

### 3. CONTRÔLE DE BON RACCORDEMENT

Depuis 2004, la Ville a mis en place un tarif pour le contrôle de bon raccordement au réseau communal d'assainissement. Ces prestations sont réalisées depuis juin 2007 par l'entreprise

IFA. La taxe couvre le prix du bordereau du marché ainsi que le travail effectué par le service Voirie-Réseaux.

Le tarif est réévalué chaque année au mois de décembre par délibération du conseil municipal.

#### Evolution du tarif pour un contrôle d'une maison ou d'un appartement

2004	2005	2006	2007
200 €	205 €	210 €	214 €

#### 4. NOMBRE D'USAGERS DESSERVIS ET VOLUMES TRAITES

	2004	2005	2006	2007
Nombre d'usagers	5 580	5 580	5535	5542
Volume assujéti à la redevance	2 647 332 m <sup>3</sup>	2 541 253 m <sup>3</sup>	2 822 743 m <sup>3</sup>	2 481 736 m <sup>3</sup>

Le volume assujéti varie et semble être fonction du temps qu'il fait. En effet quand les étés sont pluvieux, les saint-germanoï consomme moins d'eau. Les variations du nombre d'usagers sont fonctions des abonnements facturés.

#### 5. PART DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Elle couvre l'utilisation des collecteurs et ouvrages divers (en euros).

A Saint-Germain-en-Laye :

Assainissement Communal	2003	2004	2005	2006	2007
Prix en €/m <sup>3</sup> (Code 0402)	0,0945	0,0992	0,1000	0,1020	0,1020

Pour information, le montant de la redevance d'assainissement part communale dans les communes alentours est représentée dans le tableau suivant :

commune	2006 (en €/m <sup>3</sup> )	2007 (en €/m <sup>3</sup> )
L'Etang la Ville	0,4150	
Port Marly	0,3150	
Chambourcy	0,3000	
Marly le Roi	0,3000	
Achères		0,2250
Poissy		0,2143
Maisons-Laffitte		0,1512
Fourqueux	0,1270	
Saint-Germain-en-Laye	<b>0,1020</b>	<b>0,1020</b>
Le Pecq	0,1002	
Mareil-Marly	0,0705	

## 6. PART DES SYNDICATS

L'utilisation des installations appartenant à divers syndicats, pour le transport et le traitement, implique le versement de redevances à ces organismes ainsi qu'aux entreprises qui en assurent l'entretien. Ce sont de l'amont vers l'aval : le S.I.A. de Saint Germain, le S.I.A. de la Boucle de la Seine et le S.I.A.A.P. (Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne). Les S.I.A. ont conclu avec la Lyonnaise des Eaux un contrat d'entretien pour les collecteurs. Les redevances figurent sur chaque facture sous les codes suivants :

### Redevance pour le S.I.A. de Saint Germain :

Code 0302 Part Lyonnaise couvrant le contrat d'entretien  
Code 0462 Part syndicale pour l'utilisation des collecteurs et ouvrages divers

### Redevance pour le S.I.A. de la Boucle de Seine :

Code 0301 Part Lyonnaise pour le contrat d'entretien  
Code 0432 Part syndicale pour l'utilisation des collecteurs et ouvrages divers

### Redevance pour le S.I.A.A.P. :

Code 0430 Correspond à l'épuration des flux transportés

S.I.A. St Germain	2003	2004	2005	2006	2007
Code 0302	0,0345	0,0381	0,0390	0,0496	0,0571
Code 0462	0,0457	0,0457	0,0466	0,0480	0,0590

S.I.A. Boucle de Seine	2003	2004	2005	2006	2007
Code 0301	0,0124 jusqu'au 30/09/2003	0,0166 au 01/01/2004	0,0174	0,0174 jusqu'au 30/11/06	0,0177
	0,0162 jusqu'au 30/11/2003			0,0177 à partir du 01/12/06	
	0,0166 à partir du 01/12/2003	0,0169 à partir du 01/12/2004			
Code 0432	0,0277	0,0277	0,0277	0,0277	0,0277

S.I.A.A.P.	2003	2004	2005	2006	2007
Code 0430	0,2797	0,2886	0,3077	0,3463	0,3811

REDEVANCES	DÉSIGNATION & MONTANTS
ASSAINISSEMENT Lyonnaise des Eaux	Perçues par et pour le compte de la Lyonnaise des Eaux  Couvrent la gestion et le contrat d'entretien passé par le <b>S.I.A. Boucle de la Seine</b> et le <b>S.I.A. Région de Saint Germain</b> pour les installations de collecte et de transport des eaux usées.
CODE 0301	2007 S.I.A. Boucle de Seine = <b>0,0177 € H.T./m<sup>3</sup></b>
CODE 0302	2007 S.I.A Région St Germain = <b>0,0571 € H.T./m<sup>3</sup></b>

CONTRIBUTIONS PERÇUES POUR LE COMPTE DES COLLECTIVITÉS	
ASSAINISSEMENT COMMUNAL & SYNDICAL	Perçues par la Lyonnaise des Eaux et reversées aux collectivités citées ci-après.  Assure le fonctionnement, le contrôle du service assainissement et le financement de la construction d'ouvrages.
CODE 0402	2007 - Redevance communale = <b>0,1020 € HT/m<sup>3</sup></b>
CODE 0432	2007 - Redevance S.I.A. Boucle de Seine = <b>0,0277 € HT/m<sup>3</sup></b>
CODE 0462	2007 - Redevance S.I.A. Région St Germain = <b>0,0590 € HT/m<sup>3</sup></b>

REDEVANCE POUR LE SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE (SIAAP)	Perçue pour le compte du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne  Financement de travaux importants à réaliser pour des installations de traitement concernant 2 millions d'habitants.
CODE 0430	2007 - Redevance SIAAP = <b>0,3811 € H.T./m<sup>3</sup></b>

<b>TOTAL TAXES ASSAINISSEMENT</b>		
<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
<b>0,5384 € H.T./m<sup>3</sup></b>	jusqu'au 30/11/06 : <b>0,5910 H.T./m<sup>3</sup></b> à partir du 01/12/06 : <b>0,5913 € H.T./m<sup>3</sup></b>	<b>0,6446 € H.T./m<sup>3</sup></b>
Soit <b>0,5625 € TTC</b> (Taxe 0402 exonérée de TVA)	Soit <b>0,6179 € TTC</b> jusqu'au 30/11/06 et <b>0,6182 € TTC</b> à partir du 01/12/06 (Taxe 0402 exonérée de TVA)	Soit <b>0,6744 € TTC</b> (Taxe 0402 exonérée de TVA)
Soit une augmentation de <b>4,34%*</b> par rapport à l'année précédente	Soit une augmentation moyenne pondérée de <b>9,77%*</b> par rapport à l'année précédente	Soit une augmentation moyenne pondérée de <b>9,04%*</b> par rapport à l'année précédente
<small>* augmentation calculée sur le prix hors taxe</small>	<small>* augmentation calculée sur le prix hors taxe</small>	<small>* augmentation calculée sur le prix hors taxe</small>

## E. CONCLUSION

Certains projets prévus aux années 2006 et 2007 ont été reportés ou supprimés pour diverses raisons. Le contrat eau réalisé avec le Conseil Général des Yvelines dans lequel figuraient ces projets se termine en 2008. La réalisation de l'assainissement de la Ferme de la Jonction prévu à l'origine en 2007 sera effectuée en 2008. D'une manière générale, la plupart des projets inscrits au contrat aura été réalisée.

L'année 2007 aura été marquée par des problèmes d'infiltration d'eau dans les caves (place du Marché Neuf) ainsi que des problèmes d'odeurs dans le quartier du bel air en fin d'année à cause de l'activité de la blanchisserie inter hospitalière.

Cette année, un marché de travaux sans tranchée a été attribué afin de répondre au mieux d'une part à l'entretien du réseau, d'autre part à l'attente des usagers sensibles aux désagréments causés par des travaux de toutes sortes. Nous nous attachons, à ce propos, à anticiper et à organiser de manière intelligente les séries de travaux sur une même voie, ainsi le renouvellement des branchements plombs se programme avant la réfection de la voirie par exemple.